

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mercredi 9 avril 2025 à 19H30

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures 30, , le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois d'Avril.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, , Mr Denis REVILLARD, Mr Jacques MOREL, Céline VANOTTI, Vincent VANHUFFEL, Mr Benoit MEYER

Etaient absents excusés : Mme Christine CULOT (Procuration Geneviève TISSERAND)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme TISSERAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- 1. Budget 2025 et CFU 2024**
 - **Approbation des CFU**
 - **Affectations de résultat Budget**
 - **Vote des Budgets 2025**
 - **Admission en non valeur de créances irrécouvrables : budget principal et budget eau**
 - **Vote des Taux d'imposition**
- 2. Urbanisme**
- 3. Vente des 2 parcelles impasse combe Marin (prix et autorisation de signature)**
- 4. Centre de Gestion du Doubs et complémentaire santé 2026 pour les agents**
- 5. Demande d'acquisition parcelle n° AK 5 rue Combe Marin**
- 6. Demande d'acquisition de parcelle n° B 37 rue de la Parouse**
- 7. CCLL et travaux d'assainissement : Rue du Stade/rue de l'Eglise, Impasse Combe Marin**
- 8. Association Fleurs de Lotus et demande de subvention**
- 9. Divers**

Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est la vente SAFER Succession DENTU Antoinette

Approbation par le conseil.

- 1. Budget 2025 et CFU 2024**

- **Approbation des CFU**

ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT

DEPS : 65511.27 €

RECETTES : 74818.06

ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT

DEPS : 46005.04 €

RECETTES : 36963.56 €
Vote : à l'unanimité : 10 POUR

.....
EAU FONCTIONNEMENT

DEPS : 70545.59 €
RECETTES : 57118.33 €

EAU INVESTISSEMENT

DEPS : 19464.95
RECETTES : 22759.56

Vote à l'unanimité : 10 POUR

.....
COMMUNAL FONCTIONNEMENT

DEPS : 426 969.18€
RECETTES : 463 866.58 €

COMMUNAL INVESTISSEMENT

DEPS : 276844.61 €
RECETTES : 426542.32 €

Vote à l'unanimité : 10 POUR

• **Vote des Budgets 2025**

EAU FONCTIONNEMENT

BP DEPENSES : 75570.60€
BP RECETTES : 79667.72 €

EAU INVESTISSEMENT

BP DEPENSES : 23391.00 €
BP RECETTES : 26756.71

Vote à l'unanimité : 11 POUR

.....
COMMUNAL FONCTIONNEMENT

BP DEPENSES : 535 052.36 €
PB RECETTES : 640 881.17 €

COMMUNAL INVESTISSEMENT

BP DEPENSES : 1 240 012.00 €
PB RECETTES : 1 240 012.00 €

Vote à l'unanimité : 11 POUR

Le Maire expose les projets d'investissements de 2025 :

En dépenses :

- Travaux d'aménagement secteur rue de l'Eglise : 579 669, 72 euros HT avec une partie SIVOM Clos de l'Eglise pour 159 271,70 euros HT-Cout de la maîtrise d'œuvre 71 157 euros / dossiers de subvention CAF/DET/FONDS VERT/REGION/DEPARTEMENT sont déposés
- Rue de l'Eglise et enfouissement des réseaux secs par le SYDED : 136 895 euros
- Aménagement du secrétariat de mairie dans l'ancienne salle du conseil pour un montant de travaux de 10 476 euros +bureaux des secrétaires et rangements : 6856 euros

En recettes : vente des deux parcelles communales impasse combe Marin pour 109 500 euros (honoraires compris).

SIVOM :

Le Maire rappelle l'augmentation des dépenses en fonctionnement au SIVOM La contribution en fonctionnement pour la collectivité passera de 148k euros en 2025 alors qu'elle était de 118 K euros en 2024. Une progression intenable. Il est nécessaire de diminuer la charge pour la rapprocher des 100 000 euros par an.

Il est donc nécessaire de reconsidérer l'ensemble des dépenses par budget très rapidement. Des pistes d'économies sont à trouver sur tous les budgets et surtout sur le budget périscolaire qui est très important 60K euros.

- **Affectations de résultat Budget**
 - Budget eau : résultat d'investissement cumulé 5626,84 euros/ résultat de fonctionnement cumulé 25 199,72 euros
 - Budget communal : Résultat d'investissement cumulé 65 643,68/résultat de fonctionnement cumulé 242 986 euros
 - **Délibération Unanimité**
- **Admission en non valeur de créances irrécouvrables : budget principal et budget eau**
 - BP Commune : 121,36 euros
 - BP eau : 96,60 euros
 - **Délibération : Unanimité**
- **Vote des Taux d'imposition 2025**

Le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

 - ✓ Taxe d'habitation : 20,52%
 - ✓ TF Bâti : 39,94%
 - ✓ TF non bâti : 22,14%
 - ✓ **Délibération : Unanimité**

2. Urbanisme

PC :

- BAULLIER VICTORIA – combe marin - construction maison indiv avec garage
- FARMAN – chemin des bosses – abris
- WALTER Jean Claude – LA PAROUSE – construction d'un garage
- WANHUFFEL Vincent – impasse combe Marin – construction d'un carport

DP :

- BRUGGER Nicolas – 6 combe Marin – agrandissement 2 fenêtres
- MARGUIER Christiane – 4 Route d'Epeugney – Changement de clôture
- SCHULER Maurice – impasse Chenevière – abri de jardin

3. Vente des 2 parcelles impasse combe Marin (prix et autorisation de signature)

Le Maire explique que l'agent immobilier Mr GUYOT de CAPI France a une proposition d'achat pour les 2 parcelles constructibles section AH 189 et AH 190 pour un total de 2024 m² au prix de 109 500 euros (prix honoraire inclus)

Les acquéreurs sont Mr et Mme DELACOTE Bertrand et Alexandra domiciliés 5 chemin des Mollues à VILLARS SAINT GEORGES 25410.

Les honoraires à la charge du vendeur sont de 9 500 euros conformément au mandat

Le conseil est d'accord à l'unanimité et autorise la Maire à signer tout document afférent à cette vente chez le Notaire.

DELIBERATION : Unanimité

4. Centre de Gestion du Doubs et complémentaire santé 2026 pour les agents

- A partir du 1^{er} Janvier 2026, tous les employeurs publics auront l'obligation de participer financièrement à la complémentaire santé de leurs agents.

- Le conseil mandate le CDG 25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque santé.
- Délibération : Unanimité

5. Demande d'acquisition parcelle n° AK 5 rue Combe Marin

- Mr et Mme BRUGGER souhaiteraient acquérir cette parcelle non constructible située à proximité de sa propriété AK 64 afin d'entretenir la dite parcelle.
- Le premier adjoint explique que cette parcelle comporte un puit communal d'infiltration des eaux de pluie du secteur de la combe Marin
- La parcelle doit donc rester communale
- Délibération : la commune ne donne pas de réponse favorable aux intéressés.

6. Demande d'acquisition de parcelle n° B 37 rue de la Parouse

- Mr WALTER souhaiterait acquérir la parcelle B 37, parcelle située à proximité de sa propriété (ancienne maison Jobard) située B 132 afin d'entretenir le parcellaire boisé.
- Le deuxième adjoint expose la situation de la dite parcelle non constructible située à proximité du sentier communal conduisant aux granges mathieu.
- Délibération : le conseil de donne pas de réponse favorable à l'intéressé.

7. CCLL et travaux d'assainissement : Rue du Stade/rue de l'Eglise, Impasse Combe Marin

- Les travaux rue du stade sont achevés (il demeure les contrôles de réseaux à effectuer) ainsi que les reprises de chaussée
- Travaux rue de l'Eglise sont en cours depuis le 7 avril
- Travaux secteur impasse Combe Marin ont débuté le 8 avril dernier
- 2 réunions publiques d'information à l'attention des riverains des secteurs rue de l'Eglise et Impasse Combe Marin se sont tenues les 25 mars et 7 avril en présence de la CCLL, des entreprises, de BEJ et de la commune.

8. Association Fleurs de Lotus et demande de subvention

L'examen de cette demande est reporté au prochain conseil

9. Safer et acquisition de terrains : Succession de Mme DENTU Antoinette

- Le Maire expose que le prix délibéré le 5 juin 2024 concernant la proposition de la SAFER d'acquérir les terrains référencés B 238/B399/B400/B851/B852 dans le cadre de la succession de Mme DENTU Antoinette
- Le prix de vente est de 946 euros et non de 1158,45 euros
- A ce prix s'ajoute la somme de 360 euros TTC de charges accessoires dues à la SAFER BFC
- Le conseil municipal donne pouvoir à Mme le Maire de signer l'acte
- Délibération : Unanimité

10. Divers

- Maintien de la conférence sur le sommeil pour un montant de 120 € , date à définir
- Spectacle ROUGE FRAISE courant septembre

- Questionnement sur la demande des manèges de s'installer lors de la fête patronale de CHENECEY/CHARNAY en raison des travaux prévus sur le secteur de la rue de l'Eglise en septembre
- Pas d'embauche de jeune prévue pour l'entretien sur la commune de Chenecey sur la saison estivale
- Réforme du scrutin élections municipales 2026 : scrutin de liste paritaire

Clôture 22H15

Le Maire,
Laurence BREUILLET

